

La Direction générale du tourisme comprendra d'abord l'Office de tourisme du gouvernement canadien, un service de publicité principalement chargé d'attirer les visiteurs de tous pays au Canada. Comme on le sait, il compte déjà 24 représentants à l'étranger. La Direction comportera également une division vouée à l'étude de notre industrie touristique nationale et de ses besoins sur le plan de la croissance et du développement, afin de répondre aux exigences du marché touristique international au sein duquel il existe une forte concurrence. Il va sans dire que l'exécution de ces fonctions se réalisera en collaboration étroite avec l'industrie, les provinces et les autres ministères fédéraux dont les attributions s'associent à l'expansion des attraits et des aménagements touristiques au Canada. Ici aussi, les aspects international et national seront étroitement liés.

Quant à moi, je suis très heureux d'entendre le ministre nous exposer des projets réalistes et avantageux pour le développement de ce secteur d'une industrie qui, soit dit en passant, concerne ma région. Ayant été mêlé, pendant plusieurs années, à la promotion touristique, je voudrais suggérer au ministre d'essayer d'en arriver, dans ses relations avec les provinces, en particulier avec le Québec, à l'élaboration d'un système qui permettrait aux organisations régionales de promotion touristique de multiplier le nombre des centres touristiques. Il en existe dans beaucoup de régions, mais ils ne sont pas développés à leur juste valeur, parce que, précisément, les municipalités n'ont pas les fonds nécessaires.

Le ministre reconnaîtra—parce que je suis certain qu'il a déjà visité ces lieux—que la région de Trois-Rivières possède des vestiges qui remontent à l'époque de la première industrie sidérurgique au Canada. Il s'agit des vieilles forges de Saint-Maurice, endroit aussi connu sous le nom de Saint-Michel-des-Forges, et qui fait aujourd'hui partie de la ville de Trois-Rivières.

Voilà un trésor touristique, archéologique et historique qui n'est pas exploité. On a les plans de cette vieille fonderie et les fondations existent toujours. On y découvre toutes sortes d'objets historiques. Cela n'est pas exploité, monsieur le président. Je sais que le gouvernement fédéral a déjà posé un geste dans ce sens-là. Je sais aussi qu'on est encore disposé à faire quelque chose à la Direction des parcs nationaux, en particulier, mais on aurait probablement besoin de la collaboration du ministre de l'Industrie et du Commerce. Il semble qu'il existe une espèce de mécontentement sur les aspects constitutionnels du problème, parce que quelques ministres du Québec seraient d'avis que le gouvernement central n'a pas à se mêler de ces choses-là.

Je trouve la situation désastreuse et je suis d'avis que des hommes de bonne volonté pourraient certainement trouver un moyen de revaloriser une industrie qui, en somme, est unique et qui constituerait une attraction pour une foule d'Américains et d'Européens

avides de visiter cette reconstitution de la première industrie sidérurgique du Canada. On me dit que l'industrie sidérurgique américaine aurait été pressentie et serait disposée à contribuer des sommes d'argent assez élevées pour la reconstruction des vieilles forges du Saint-Maurice. Cela ne s'est pas réalisé, mais je suis sûr qu'avec toute la lucidité et la diplomatie qu'on lui connaît, le ministre pourrait peut-être réussir à convaincre les autorités du Québec à collaborer avec le gouvernement fédéral et les municipalités en vue de multiplier les centres d'attractions touristiques, ce qui donnerait aux organismes qui veillent à la promotion touristique de leur région les moyens nécessaires à une action efficace et concrète, afin que l'argent et le travail que le ministère consacre à la promotion de l'industrie touristique suscitent un esprit de collaboration à tous les paliers gouvernementaux.

Je termine mes observations en félicitant le ministre d'avoir été nommé titulaire de cet important ministère. Je veux aussi lui dire que nous, de la province de Québec, en particulier, sommes fiers de le voir accéder à ce poste et de constater avec quelle maîtrise il s'acquitte de sa tâche. Je lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions.

• (4.50 p.m.)

**M. Gauthier:** Monsieur le président, je voudrais, à mon tour, dire quelques mots sur la troisième partie du bill à l'étude, laquelle traite de l'industrie qui, évidemment, relève du nouveau ministère de l'Industrie et du Commerce.

Avant de commencer mes remarques, je voudrais, monsieur le président, appeler l'attention de la Chambre sur un incident dont notre parti a été victime aujourd'hui et qui n'est nullement susceptible de nous réjouir. Alors que le député de Compton (M. Latulippe) avait la parole, il a demandé qu'on lui accorde deux minutes de plus pour terminer ses remarques, et les députés ministériels ont refusé. Il s'agit, à mon sens, d'un manque de courtoisie qui m'aurait incité à rendre œil pour œil, dent pour dent. Mais j'ai un peu maîtrisé mon mouvement de colère et nous avons accordé bien gentiment le droit de parole à ceux qui tenaient à profiter d'une ou deux minutes de plus pour prononcer leur discours. Je n'en dirai pas plus long sur ce point, car je sais que vous pourriez faire une mise au point à ce sujet et ce ne serait pas la première fois que notre parti en ferait les frais, monsieur le président.

Je tiens à féliciter bien chaleureusement le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), qui sera demain le titulaire officiel du ministère de l'Industrie et du Commerce. Je lui souhaite tout le succès qu'il désire lui-même à la direction de ce ministère.